



Mairie de Balgau

Contacts

Adresse place du Curé Didierjean
68 740 BALGAU
Téléphone 03 89 48 60 26
Fax 03 89 48 52 97
Email mairie@balgau.fr

Horaires

Lundi et jeudi : 10h-11h45/16h-18h
Mardi : 10h-11h45/16h-18h30
Mercredi : 10h-11h45
Vendredi : 10h-12h45

Numéros utiles

Communauté de Communes du
Pays Rhin Brisach 03 89 72 56 49
École primaire 03 89 48 57 58
École maternelle 03 89 48 52 14
Périscolaire 03 89 34 37 72
Cabinet médical 03 89 48 61 05
Cabinet d'infirmiers
de Fessenheim 03 89 48 58 38
Cabinet d'infirmière
de Balgau 06 84 79 09 31
Centre anti-poison 03 88 37 37 37
SOS Mains 03 89 32 55 07
UEM (électricité) 03 89 72 29 90
GDF (urgence gaz nat) 08 00 47 33 33
Gendarmerie 03 89 72 56 87
Pompiers 18 ou 112
Samu 15
Police 17

La commune vous informe

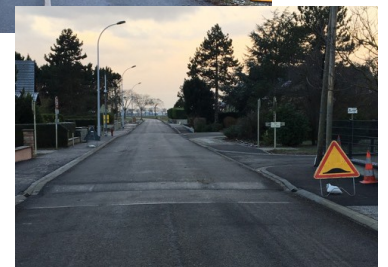
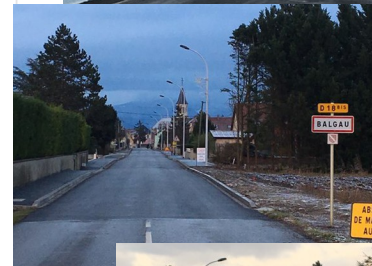
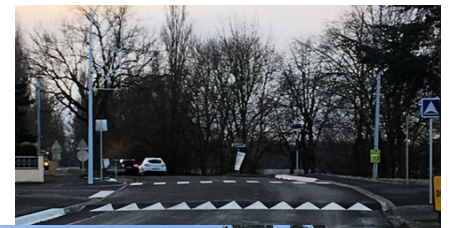
Travaux de voirie

Bon nombre d'entre vous s'indigne sur la réfection de l'enrobé de la route de Bâle et de la rue du 7 février. Nous tenons toutefois à préciser que la commune n'est pas le donneur d'ordre de ces travaux, s'agissant en effet de routes départementales.

Aussi, au vu du résultat plus que décevant, nous avons adresser un courrier à la Présidente du Conseil Départemental pour avoir des explications quant aux travaux effectués. Car en plus d'un travail que l'on pourrait qualifié de « bâclé », il revient à la commune de refaire les marquages au sol !

Concernant les travaux de sécurisation, ceux-ci seront réceptionnés prochainement. Il reste notamment encore la signalisation à effectuer.

Gâce au soutien de notre Député, de la Communauté de communes Pays Rhin Brisach mais également déduction faite de la part du Département, le reste à charge pour la commune pour l'ensemble du chantier s'élève à environ 70 000 €.



Permanence des élus

Les élus peuvent également vous recevoir, le cas échéant, en-dehors des permanences, sur rendez-vous en contactant la Mairie.

Pierre Engasser Maire	Christophe Roux 1er adjoint	Chantal Bixel Adjointe	Bernard Fulhaber Adjoint	Marcel Furstoss Adjoint
1 ^{er} samedi du mois 10h - 12h sur rdv	11/12 18h - 19h	12/12 17h30 - 18h30	22/12 18h - 19h	06/12 18h - 19h

Conseil Municipal Réunion du Conseil

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le mercredi 13 décembre à 20h. L'ordre du jour sera le suivant :

- Droit de préemption
- Motion de l'AMRF sur l'adoption d'une loi en faveur des communes et de la ruralité
- Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation du transfert des charges pour la compétence des zones d'activités économiques.

Elections inscriptions

RAPPEL

Pour pouvoir voter, les nouveaux arrivants doivent s'inscrire sur la liste électorale avant le 31 décembre 2017 dernier délai. **Une permanence se tiendra le samedi 30 décembre de 10h à 12h** pour les dernières inscriptions. En effet, il s'agit d'une **démarche volontaire, en aucun cas l'inscription est automatique.**

Les jeunes atteignant la majorité sont inscrits d'office s'ils sont en règle à l'égard du recensement. **Nous**

les invitons toutefois à contacter la Mairie pour s'assurer de leur inscription.



Exercice pompiers

Le dimanche 29 octobre dernier, les pompiers ont effectué une formation initiale, qui se déroule actuellement au sein de notre CPI, pour les nouvelles recrues des alentours.

Ils ont simulé un incendie aux ateliers municipaux.

Si vous êtes intéressé pour rejoindre une équipe dynamique, n'hésitez pas à prendre contact avec le chef de corps.



PACS

Depuis le 1^{er} novembre, les PACS sont désormais enregistrés en Mairie. Les personnes souhaitant se pacser doivent prendre contact avec le secrétariat pour s'informer des formalités.

Autres informations

Nouveau système des ordures ménagères

Nous vous rappelons qu'à compter du mois de janvier, le système des ordures ménagères est modifié.

Ainsi, le ramassage se fera désormais les **vendredis matin** et le bac devra être posé de façon à ce que la poignée soit **face à la route.**

Pour toute question, vous pouvez vous adresser au service des déchets de la communauté de communes au 03 89 72 00 61.



À vos agendas !

Féerie des Granges

Dimanche 03, 10 et 17 décembre
à partir de 17h15
grange Kury rue du 7 février
organisée par le Foyer Club

Marché de Noël

du 08 au 10 décembre
Marché de Noël de Neuf-Brisach

Concert de Noël avec Geschwister Niederbacher

Samedi 09 décembre
à 16h puis à 20h
en l'Église de Merxheim
Renseignements au 03 89 76 04 29

Marché de Noël

16 et 17 décembre
respectivement de 15h à 20h et
14h à 19h
Petit marché de Noël dans la cour
de l'ancien musée Schoelcher à
Fessenheim

Sortie à Europa park

Jeudi 28 décembre
Départ à 9h45 Place de l'Église
Renseignements et inscription
auprès de SCHELCHER Christelle



Prévention cambriolage

Vous pouvez constater la présence des gendarmes, de façon quasi quotidienne, pour effectuer des contrôles. Il s'agit là de prévention et non de répression, face à la recrudescence des cambriolages.

Restez toujours vigilant et veillez à respecter les consignes pour lutter contre ce phénomène (cf Journal du mois de novembre).

Prime isolation

Qu'est-ce que la Prime Isolation ?

La prime isolation est une subvention de l'état qui permet de réaliser une isolation des combles perdus pour 1 euro symbolique, alors que ces travaux coûtent normalement plusieurs milliers d'euros.

Pourquoi isoler ses combles ?

De nombreuses études ont démontré que le toit est le point faible d'une maison concernant la dissipation de chaleur. Ainsi ce n'est pas moins de 30% de votre chauffage qui est perdu à cause d'une mauvaise isolation du toit. L'isolation vous permet de réaliser des économies de 30% et de gagner 5° de température ambiante.



Afin d'être éligible à la prime isolation, vous devez remplir plusieurs conditions:

- Les travaux doivent avoir lieu dans votre résidence principale qui doit être achevée depuis plus de 2 ans
- Vous devez être propriétaire ou locataire de ce lieu de résidence

- Vous devez faire appel à une société possédant le label RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) pour vos travaux d'isolation

- Vous devez avoir des revenus correspondant aux plafonds suivants:

Nb de personnes du ménage	Plafond de revenus du ménage
1	14 308 €
2	20 925 €
3	25 166 €
4	29 400 €
5	33 652 €
Par pers. supplémentaire	4 241 €

La Prime Isolation: cumulable avec d'autres subventions

Il existe encore pléthore d'aides comme la prime isolation permettant aux Français de réaliser des économies d'énergie tout en améliorant leur confort.

Quels que soient les travaux que vous souhaitez engager pour améliorer votre confort, certaines de ces aides sont cumulables et permettront la concrétisation de vos projets.



Lire et jouer solidaire

L'ESAT Solidarité du Rhin d'Eguisheim, 6 rue de la 1ère Armée Française, ouvre son point de vente de livres et de jeux de société d'occasion.

Horaires d'ouverture :
de 8h30 à 16h00 du lundi au jeudi et
le vendredi de 8h30 à 11h00

03.89.41.76.36

Grand choix de livres : Romans, Guides pratiques, Livres jeunesse, Bandes Dessinées, Manga, Ouvrages littéraires, Manuels, Livres anciens, Collections..



Mais aussi des jeux de société pour petits et grands.

Au plaisir de vous accueillir !!

L'Armée de Terre recrute

Chaque année l'Armée de Terre recrute environ 15 000 jeunes, de sans qualification jusqu'à Bac+5, de 17 ans et demi à 32 ans, et vous propose des postes dans plus de 400 spécialités.

La durée des contrats varie de 1 à 10 ans et chaque parcours professionnel permet d'évoluer en fonction du mérite, des compétences acquises et de sa motivation. Chacun reçoit une formation militaire et une formation de spécialité.

Le Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) de Mulhouse vous informe et vous conseille : 1 A rue Vauban 68100 MULHOUSE (03 89 60 51 43) Une permanence se tient également à COLMAR : rue des belges, à côté du 152°RI (03 89 21 88 09).

FERMETURE DE LA MAIRIE DURANT LA PÉRIODE DE NOËL



La Mairie sera fermée à partir du vendredi 22 décembre à 13h.

Elle rouvrira ses portes le lundi 08 janvier.

Une permanence se tiendra pour l'inscription sur les listes électorales le samedi 30 décembre de 10h à 12h.

*L'ensemble du Conseil Municipal
et le personnel communal
ont le plaisir de vous souhaiter de*



JOYEUSES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Le temps est venu de chasser les chagrins, les soucis et les douleurs

pour laisser place à l'amour, la joie et la bienveillance !

C'est Noël... Souriez, rêvez, donnez, partagez, faites des vœux !

Le temps est venu de croire en la magie des jours de fête !

